



Budget Prévisionnel 2023

	Prévisionnel 2023	Réalisé 2022
CHARGES D'EXPLOITATION		
60-Achats	134 600,00	158 540,93
Achats d'études & prestations de services	93 000,00	95 875,52
Achats non stockés matières & fourn.	41 600,00	62 665,41
61-Services extérieurs	75 560,00	68 477,93
Location	53 460,00	46 099,07
Charges Locatives & copropriété	6 200,00	6 191,18
Entretien & réparations	10 700,00	10 977,25
Assurances	4 800,00	4 744,13
Abonnements/Documentation	400,00	466,30
62-Autres services extérieurs	579 710,00	587 026,23
Personnel Extérieur	72 000,00	71 471,25
Honoraires	42 000,00	39 867,15
Publicité, publications, relations publiques, bourses atf	58 100,00	71 894,53
Transport sur achats	500,00	605,92
Déplacements, missions & réceptions	394 000,00	390 216,09
Frais postaux & Télécom	10 350,00	10 241,04
Frais bancaires	2 300,00	2 269,63
Divers	460,00	460,62
63- Impôts et taxes	39 100,00	37 444,98
64-Charges de personnel	855 000,00	671 742,81
Rémunération du personnel	587 500,00	491 254,69
Charges Sociales	245 000,00	164 886,92
Médecine du Travail	2 500,00	2 468,40
Autres charges du personnel	20 000,00	13 132,80
65-Charges div. Gestion courante	614 660,00	382 863,90
Redevance condes licences logiciels	0,00	0,00
Créances irrécouvrables exercices ant.	0,00	1 610,00
Subventions & aides accordées	72 560,00	59 290,58
Charges exceptionnelles (Aide aux clubs - Covid-19)	0,00	0,00
Affiliations	0,00	0,00
Mutations	68 000,00	59 552,45
Indemnités & frais d'arbitrage	27 000,00	26 888,17
Licences Part. MDH	0,00	0,00
Licences part FFHB	447 000,00	235 028,88
Charges diverses gestion courante	100,00	493,82
67-Charges exceptionnelles	5 000,00	8 279,64
68-Dotation aux Amortissements & Provisions	20 000,00	19 312,44
69-Impôts sur les bénéfices	4 200,00	844,00
TOTAL CHARGES	2 327 830,00	1 934 532,86

	Prévisionnel 2023	Réalisé 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
70 - Ventas	501 000,00	388 204,87
Prestations de services	163 000,00	125 080,52
Vente de Marchandises	0,00	0,00
Produits des activités annexes	338 000,00	263 124,35
74 - Subventions d'exploitation	382 415,00	322 081,98
Subv. Etat	186 315,00	184 481,98
Subv. Région PACA	196 100,00	137 600,00
Subv. Autres	0,00	0,00
75 - Produits divers gestion courante	1 334 840,00	1 008 097,07
Abandon de frais bénévoles	5 000,00	4 269,11
Contributions FFHB reçues	135 040,00	140 319,00
Cotisations	21 500,00	21 378,35
Affiliations / Abonnements "Approche & HandMag"	0,00	0,00
Engagements	44 500,00	44 529,80
Mutations	153 300,00	135 746,21
Licences Part. MDH	447 000,00	268 973,72
Licences Part. Territoire	253 500,00	123 879,50
Amendes	15 000,00	14 228,50
Participation arbitrage	0,00	0,00
Part familles Pôles Espoirs	260 000,00	254 736,68
Produits divers gestion courante	0,00	36,20
76 - Produits financiers	19 900,00	5 982,68
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00
Produits Ces. El. Actifs Immo Corp	0,00	0,00
Quote-part subv. d'investissement	0,00	0,00
Produits exceptionnels divers	0,00	0,00
78 - Reprises sur amortissements & provisions	85 675,00	0,00
79 - Transfert de charges	4 000,00	4 083,14
TOTAL PRODUITS	2 327 830,00	1 728 449,74
RESULTAT FINAL	0,00	-206 083,12



Tarifs 2023-2024

AFFILIATION - COTISATIONS

AFFILIATION - REAFFILIATIONS A LA FFHB	
Affiliation ou réaffiliation des clubs nationaux, régionaux, départementaux	65,00 €
ABONNEMENTS	
Abonnement HandMag - support digital (accès & diffusion illimités)	65,00 €
Abonnement Approche du Handball - support digital (accès & diffusion illimités)	46,00 €
TOTAL	176,00 €

COTISATIONS LIGUE	
Club national	250,00 €
Club régional	225,00 €
Club départemental	35,00 €
Membre individuel (non administrateur)	45,00 €
Membre honoraire (cotisation minimale)	100,00 €

DROITS

DROITS D'ENGAGEMENTS	
Championnat National 3 Féminin	400,00 €
Championnat Prénational Masculin	400,00 €
Championnat Prénational Féminin	300,00 €
Championnat Excellence Régional Masculin	350,00 €
Championnat Excellence Régional Féminin	200,00 €
Championnat Honneur Régional Masculin	300,00 €
Championnat u20 ans Masculin	200,00 €
Championnat u17 ans Masculin	200,00 €
Championnat u17 ans Féminin	180,00 €
Championnat u15 ans Masculin & Féminin	140,00 €
Championnat u13 ans Masculin & Féminin	120,00 €
Coupe de Provence-Alpes-Côte d'Azur Masculine & Féminine	30,00 €
Coupe de France Régionale Masculine & Féminine	50,00 €

DROITS DE MUTATIONS				
	Part fédérale	Fonds de valorisation du 1er club	Part Ligue	Total
Mutation >16 ans	90,00 €	4,00 €	100,00 €	194,00 €
Mutation 13-16 ans	54,00 €	4,00 €	76,00 €	134,00 €

DROITS DE CONSIGNATION	
Première instance - Commission Régionale	200,00 €
Appel au Jury d'Appel FFHB	400,00 €

PEREQUATIONS DE DEPLACEMENTS

Frais de déplacements des équipes par Km A/R (pour 4 voitures)	1,30 €
--	--------

FOURNITURES

Cartons de marque d'arbitre (par 10)	3,00 €
Ecussons Jeune Arbitre (par 2)	6,00 €
Ecussons Arbitre Régional (par 2)	10,00 €



(réf. article 25 des statuts et article 8.2. des règlements généraux)

Le tarif de la part fédérale de la licence, acte par lequel est reconnu le lien juridique entre une personne physique et la fédération, est le même par catégorie de licence et par catégorie d'âge.

ATTENTION

Depuis la saison sportive 2010-2011, une modification importante est apportée à la tarification « assurance ». En effet, le Code du sport impose de dissocier dans le tarif de l'assurance la part « responsabilité civile (RC) » **obligatoire**, de la part « individuelle accident (IA) » **facultative**.

Assurance RC obligatoire

Conformément à l'article L 321.1 du Code du Sport, les associations, les sociétés et les fédérations sportives sont dans l'obligation de souscrire pour l'exercice de leur activité des garanties couvrant leur responsabilité civile (RC), celle de leurs préposés salariés ou bénévoles et celle des pratiquants du sport. **Assurance IA facultative**

Les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant l'individuelle accident (IA) – dommages corporels – auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Pour ce faire, la FFHB a souscrit auprès de MMA un contrat d'assurance collectif de base comprenant une adhésion facultative à un régime d'assurance de personnes incluant une assistance conformément à l'article 30.3.2 des règlements généraux de la FFHB.

Tarifs sous réserve des tarifs fédéraux

LICENCE PRATIQUANT							
	Part MDH	Part Fédérale	Assurance RC	Assurance IA	Total	Part Ligue	Total
Joueur >16 ans	6,00 €	25,52 €	1,64 €	2,64 €	35,80 €	17,00 €	52,80 €
Joueur 12-16 ans	6,00 €	14,71 €	0,72 €	1,02 €	22,45 €	13,00 €	35,45 €
Joueur <12 ans	6,00 €	10,14 €	0,37 €	0,29 €	16,80 €	6,00 €	22,80 €
Blanche joueur	6,00 €	25,52 €	1,64 €	2,64 €	35,80 €	17,00 €	52,80 €
Indépendant	6,00 €	25,52 €	1,64 €	2,64 €	35,80 €	17,00 €	52,80 €
Loisir >16 ans	6,00 €	18,09 €	1,60 €	2,36 €	28,05 €	14,50 €	42,55 €
HandFit	6,00 €	18,09 €	1,60 €	2,36 €	28,05 €	14,50 €	42,55 €
HandEnsemble	6,00 €	6,15 €	0,66 €	0,89 €	13,70 €	3,35 €	17,05 €
BabyHand 2-5 ans	6,00 €	10,14 €	0,37 €	0,29 €	16,80 €	2,00 €	18,80 €

LICENCE DIRIGEANT							
	Part fédérale (dont MDH)	Part Fédérale	Assurance RC	Assurance IA	Total	Part Ligue*	Total
Dirigeant	6,00 €	11,73 €	0,68 €	0,99 €	19,40 €	7,00 €	26,40 €
Blanche dirigeant	6,00 €	11,73 €	0,68 €	0,99 €	19,40 €	7,00 €	26,40 €
Indépendant	6,00 €	11,73 €	0,68 €	0,99 €	19,40 €	7,00 €	26,40 €

*Part Ligue sur les licences dirigeants de 14,00€ réduite de 50% pour 2023-2024 dans la continuité de l'aide à la reprise

PRATIQUE EVENEMENTIELLE							
	Part fédérale (dont MDH)	Part Fédérale	Assurance RC	Assurance IA	Total	Part Ligue	Total à charge FFHB
Licence événementielle	0,00 €	0,00 €	0,06 € à charge de la FFHB	0,13 € à charge de la FFHB	0,19 €	0,00 €	0,19 €

Le licencié qui souhaite améliorer sa couverture peut souscrire séparément et individuellement une des options complémentaires proposées par MMA, comprenant notamment la garantie du versement d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail, garantie non comprise dans la formule de base, suivant plusieurs formules (coût annuel) :

option 1 : 59 € ; option 2 : 99 € ; option 3 : 159 € ;

option centre de formation (accessible uniquement aux joueurs des centres de formation agréés) : 150 € (option 1), 240 € (option 2)



FRAIS LIES A L'ARBITRAGE & AUX DELEGUES

INDEMNITES ARBITRES				
	Indemnité de match		Indemnité KM	
			Pour 1 véhicule	Pour 2 véhicule
N3F	65,00 €	Binôme	0,40 €	0,20 €
PNM	65,00 €	Binôme	0,40 €	0,20 €
PNF	50,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
ETM	50,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
HTM	45,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
u20 Masc. & Fém.	40,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
u19 Masc.	40,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
u17 Elite Masc. & Fém.	30,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
u15 Elite Masc. & Fém.	25,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
1ère Division Masc. & Fém.	35,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
Autre division départementale	35,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
u17 départemental Masc. & Fém.	25,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
Tournoi SI 1 match	25,00 €		0,40 €	0,20 €
Tournoi SI 2 matches	50,00 €		0,40 €	0,20 €
Tournoi SI 3 matches ou plus	80,00 €		0,40 €	0,20 €
Match amical désigné	25,00 €		0,40 €	0,20 €

Péage remboursé sur justificatif

- Pour les championnats arbitrés en monômes : Si un binôme est désigné, deux possibilités
- 1) Deuxième arbitre à la demande du club: le coût de celui-ci n'est pas intégré à la péréquation
 - 2) Deuxième arbitre à la demande de la CTA: le coût de celui-ci est intégré à la péréquation

INDEMNITES ACCOMPAGNATEURS		
	Indemnité de match	Indemnité KM
Suivi sur T1/T2	50,00 €	0,40 €
Suivi sur T3	35,00 €	0,40 €
Triangulaire (1/2 journée)	50,00 €	0,40 €
Tournoi journée	80,00 €	0,40 €
Tournoi 2 jours	120,00 €	0,40 €
Tournoi 3 jours	160,00 €	0,40 €
Journée stage superviseur (formateur)	60,00 €	0,40 €

Péage remboursé sur justificatif

INDEMNITES DELEGUE		
	COC	Indemnité KM
Match sec senior	40,00 €	0,35 €
Match sec jeunes	40,00 €	0,35 €
Tournoi (3 matchs et +)	50,00 €	0,35 €

Péage remboursé sur justificatif



PENALITES FINANCIERES

PENALITES FINANCIERES LIEES A L'ORGANISATION DES COMPETITIONS		
ART. REGLEMENT	OBJET	
25.2.8.2.2 / 26.2.4	Dirigeant non enregistré sur la liste d'une convention	40 €
30.1	Non respect de l'obligation de licence	de 100 € à 5 000 € max
35.3	Non respect de l'obligation lié à l' mention "encadrant" / 1er manquement	Avertissement
35.3	Non respect de l'obligation lié à l' mention "encadrant" / 2e manquement	150 €
83	Absence de maillots différents	130 €
88.2	Manquement réglementation colle et résine	210 €
91.2.2 a)	Non-respect des obligations pour la table de marque	20 €
93	Conclusion de rencontre non parvenue dans les délais	50 €
94	Modification de date de rencontre et/ou d'horaire et/ou de lieu >16 ans	50 €
94	Modification de date de rencontre et/ou d'horaire et/ou de lieu <16 ans	20 €
98.2.1	Non utilisation de la feuille de match électronique (hors panne informatique)	210 €
98.2.2	Non-respect du délai de la mise à jour de la base de données	20 €
98.2.3.1 / 98.2.3.2	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club et par mention manquante)	20 €
98.2.3.2 / 88.1	Manquement à l'obligation d'inscription du secrétaire / chronométrateur / responsable de l'espace de compétition	20 €
98.2.3.2	Manquement au relevé des buts par le secrétaire	20 €
98.2.3.3	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club du juge-arbitre et par mention manquante)	10 €
98.4	Absence de carton de licence avec justificatif d'identité	20 €
98.6.1	Officiel de banc ou de table non licencié	20 €
98.7	Non respect des délais de transmission de la feuille de match après 20h ou minuit selon heure du match	20 €
98.7	Non respect des délais de transmission de la feuille de match au delà du 3e jour ouvrable	130 €
104.2	Forfait isolé > 16 ans	210 €
104.2	Forfait isolé jeunes et < 18 ans	110 €
104.3	Forfait général > 16 ans	630 €
104.3	Forfait général jeunes et < 18 ans	330 €
105	Non communication d'un résultat	30 €
109	Match perdu par pénalité > 16 ans	50 €
109	Match perdu par pénalité jeunes et < 18 ans	20 €
PENALITES FINANCIERES LIEES AUX RENCONTRES AMICALES		
139	Absence de déclaration d'organisation	110 €
141	Absence de demande de juge-arbitre officiel	110 €
143	Absence de feuille de match	80 €
144	Non respect des dispositions prévues dans la déclaration d'organisation	110 €
PENALITES FINANCIERES LIEES AUX SANCTIONS DISCIPLINAIRES		
20.1	avertissement et / ou blâme	30 €
20.1	date de suspension ferme	60 €
20.1	suspension d'un an ou de 2 ans	1000 €
20.1	suspension de 3 ans ou plus	1400 €
20.1	inélégibilité à temps (par an)	350 €
20.1	radiation	1600 €
20.1	par date de rencontre à huis clos	150 €
20.1	par date de suspension de salle	190 €
PENALITES FINANCIERES ADMINISTRATIVES		
	Absence non excusée à une convocation de la commission de discipline - 1ère absence	30 €
	Absence non excusée à une convocation de la commission de discipline - 2e absence	60 €
	Absence non excusée à une convocation de la commission de discipline - 3e absence	135 €
	Non retour d'un document administratif	100 €
	Absence à un Assemblée Générale - Club de niveau départemental	100 €
	Absence à un Assemblée Générale - Club de niveau régional ou national	150 €